



CONFÉRENCE SALARIALE 2024

## RIEN POUR LES SALAIRES !

Lors de la conférence salariale de ce jour a été annoncée une nouvelle cure d'austérité. Cette annonce s'inscrit pleinement dans la promulgation du décret 2024-124 « portant annulation de crédits » qui prévoit des économies de 10 milliards tous secteurs confondus. Plus particulièrement pour le secteur Sanitaire et de l'Action Sociale, à mission de service public, c'est plus de 1 milliard de crédits en moins.

De plus, le ministère a choisi sa méthode : le chantage. Et veut imposer la négociation d'une CCUE par blocs et de bas niveau comme préalable à d'hypothétiques augmentations salariales.

### **En attendant, une seule certitude : rien pour revaloriser les salaires !**

Les organisations syndicales CFTC, CGT, FO et SUD refusent ce coup de force et revendiquent :

- Le retrait immédiat du décret 2024-124.
- Les 183 € net pour TOUTES et TOUS et sans contrepartie
- L'augmentation générale immédiate des salaires dans chaque convention collective

Un plan financier d'urgence pour tout le secteur à la hauteur des besoins permettant l'embauche de personnels diplômés et l'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil et d'accompagnement des populations les plus fragilisées.

Les organisations syndicales CFTC, CGT, FO et SUD invitent partout ses syndicats avec les salariés, dans l'unité, à préparer avec eux les cahiers de revendications et à organiser les moyens de les faire aboutir, si besoin par la grève

Sur la base de ces revendications, l'intersyndicale soutiendra toutes les mobilisations à venir.

Paris, le 28 février 2024

Fédération CFTC Santé-sociaux : Frédéric Fischbach – 06.62.06.63.45

Fédération CGT Santé et Action Sociale : Julie Massieu - 06.28.11.91.13

Fédération FO Action sociale Pascal Corbex - 06.61.12.85.20

Union Nationale des syndicats de la Santé Privée FO : Franck Houlgatte - 06.12.25.94.25

Fédération SUD Santé-sociaux : Ramon Vila - 06 01 73 71 28